



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

LES APPRENTIES DE L'ALIMENTATION : PORTRAIT ET PARCOURS

AVRIL 2023

BOUCHERIE | BOULANGERIE | CHARCUTERIE
CHOCOLATERIE-CONFISERIE | PÂTISSERIE | POISSONNERIE

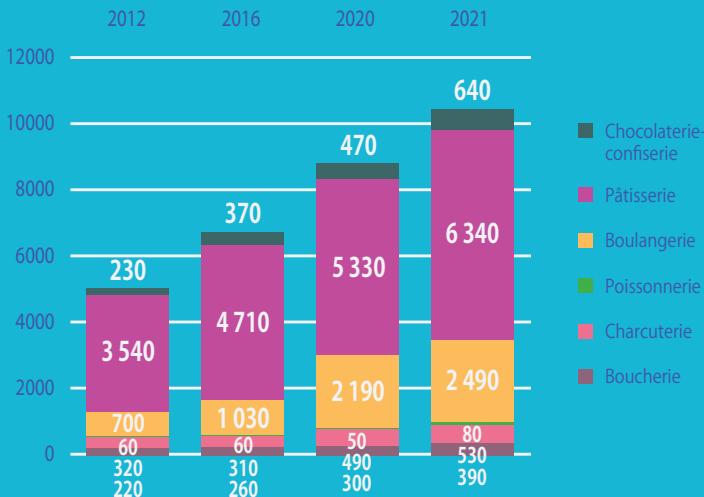
Cette étude de l'Observatoire des Métiers de l'alimentation analyse les premiers pas des jeunes femmes apprenties dans les cœurs de métier de l'alimentation encore majoritairement exercés par des hommes.

UN QUART DES APPRENTIS DE L'ALIMENTATION SONT DES FEMMES

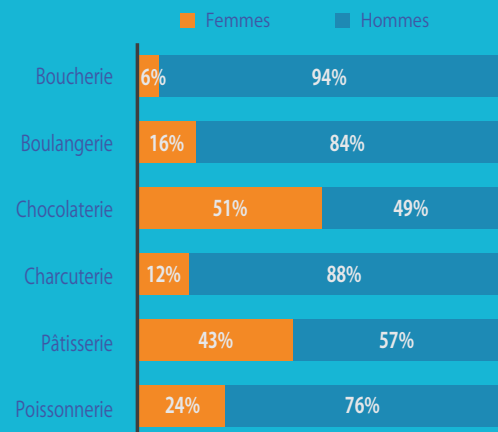
Les métiers de boucher(e), boulanger(e), charcutier(e), chocolatier(e), pâtissier(e), poissonnier(e), sont exercés pour 75% des salariés et des apprentis par des hommes, les femmes étant en revanche majoritaires dans les métiers de vente et de gestion.

Entre 2012 et 2021, la part des apprenties dans ces métiers a progressé, passant de 15% à 25%. La féminisation progresse surtout en boulangerie (de 6% à 16% des apprentis), en pâtisserie (de 26% à 43%) et en chocolaterie-confiserie (de 30% à 51%).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIES DANS LES PRINCIPAUX
DIPLOMES DE L'ALIMENTATION



PART DES APPRENTIES EN FONCTION DES SPÉCIALITÉS
PRÉPARÉES EN 2021

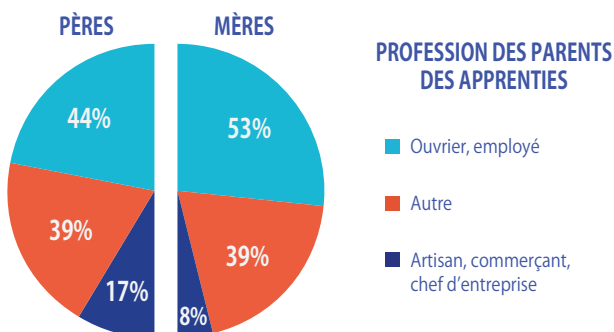


Source : MEN DEPP, Enquête SIFA, traitement ISM.

DES APPRENTIES PLUS ÂGÉES

Le milieu social des apprenties de l'alimentation est identique à celui des apprentis-hommes, avec une surreprésentation de parents ouvriers, employés et artisans-commerçants. Le soutien familial n'est pas toujours acquis vis-à-vis des choix d'orientation des apprenties, ce qui explique en partie des orientations plus tardives, notamment dans la boucherie, la charcuterie et la poissonnerie.

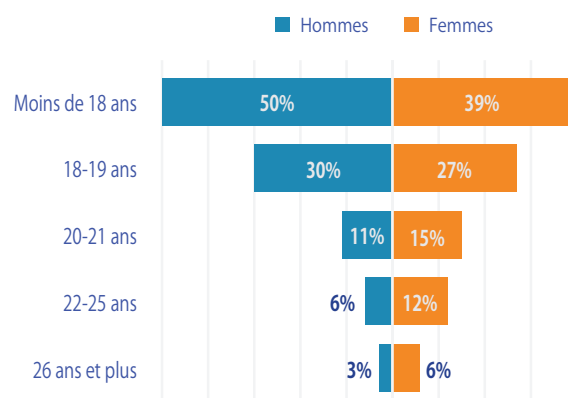
Les apprenties sont en conséquence plus âgées : 39% sont mineures au lieu de 50% des hommes.



PROFESSION DES PARENTS
DES APPRENTIES

- Ouvrier, employé
- Autre
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise

ÂGE DES APPRENTI(E)S



Sources : Observatoire des Métiers de l'alimentation, enquêtes APPRENTIS 2019 et 2022, traitement ISM

Source : MEN DEPP, Enquête SIFA, traitement ISM

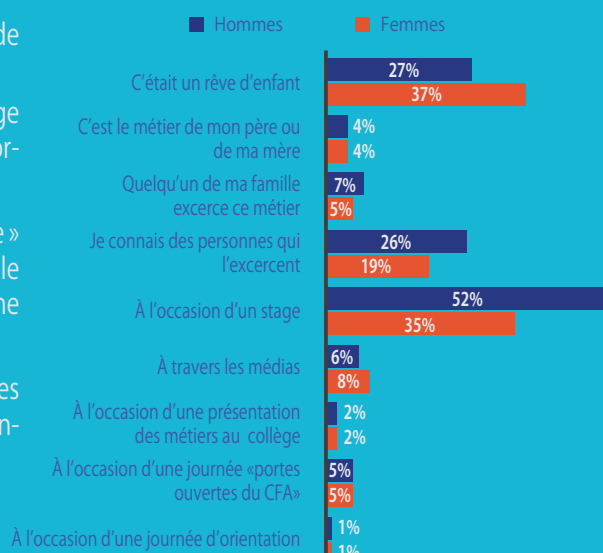
POUR LES APPRENTIES, LE MÉTIER EST PLUS SOUVENT UNE VOCATION D'ENFANCE AFFIRMÉE

Le choix du métier est plus souvent vocationnel pour les apprenties :

- Ce critère est cité par plus d'un tiers des apprenties (37%), au lieu de 27% des hommes.
- Le second levier de découverte du métier est la réalisation d'un stage (cas évoqué par 35% des apprenties, mais dans une moindre proportion que les hommes).
- Le troisième mode de découverte est la connaissance d'un « modèle » exerçant et incarnant ce métier, que ce soit un membre de la famille (pour 9% des apprenties) ou un autre référent (19%), mais dans une moindre proportion que les hommes.

L'information sur les métiers joue un rôle plus mineur, pour les femmes comme pour les hommes. Les médias (TV) sont les plus influents.

COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT LE MÉTIER QUE VOUS PRÉPAREZ ?



Source : ENQUÊTES QUANTI 2019 & 2022 – Observatoire des métiers de l'alimentation / ISM

DE MEILLEURS RÉSULTATS SCOLAIRES À L'ENTRÉE EN APPRENTISSAGE

Les femmes sont plus souvent détentrices du Brevet des collèges (64% contre 58% des hommes), obtenu pour 39% avec mention Bien ou Très Bien (au lieu de 29% pour les hommes).

Ces bons résultats retardent souvent leur orientation vers un métier de l'alimentation, dans la mesure où elles poursuivent leur formation dans la voie générale

43% DES APPRENTIES INSATISFAITES DE L'ACCOMPAGNEMENT RECU EN MATIÈRE D'ORIENTATION

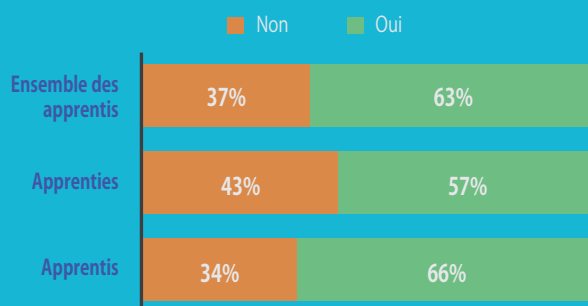
L'insatisfaction des apprenties est plus élevée que pour les hommes (34%).

Deux motifs d'insatisfactions sont particulièrement soulignés :

- L'absence d'information donnée au collège sur les métiers de l'artisanat et du commerce alimentaire et sur l'apprentissage.
- La nécessité, pour les bonnes élèves, de devoir imposer leur vœu d'orientation en CAP et en apprentissage : les bonnes élèves sont naturellement orientées vers le lycée général ; en cas d'orientation souhaitée vers une filière professionnelle, c'est la poursuite par la voie scolaire en lycée professionnel qui semble privilégiée par le corps enseignant, et non la voie de l'apprentissage.

En conséquence, seules les jeunes femmes porteuses d'un projet vocationnel fort et soutenues par leurs parents sont susceptibles d'intégrer cette filière.

GLOBALEMENT, PENSEZ-VOUS AVOIR ÉTÉ BIEN ACCOMPAGNÉ(E) PAR VOTRE ANCIEN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE POUR PRÉPARER VOTRE ORIENTATION ?



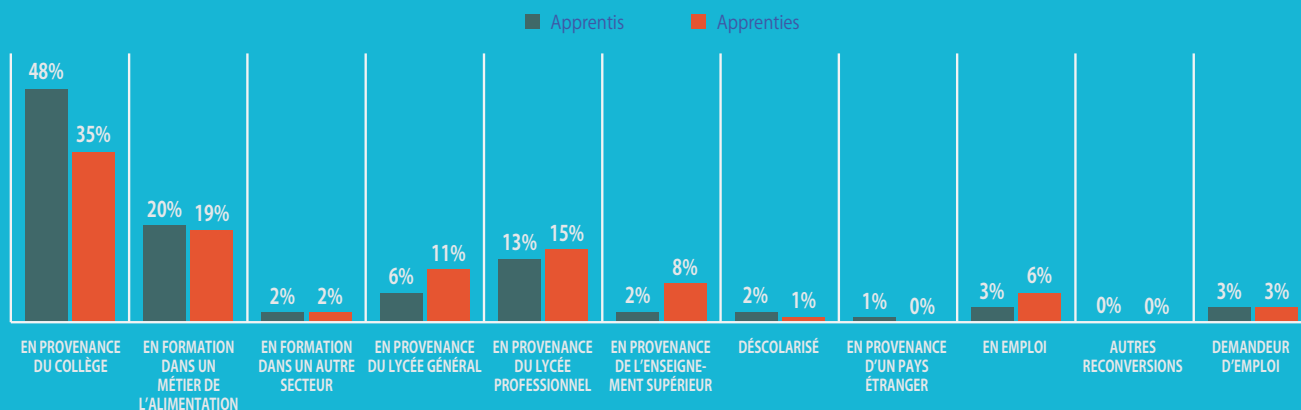
Source : ENQUÊTES QUANTI 2019 & 2022 – Observatoire des métiers de l'alimentation / ISM

DES PARCOURS DE RÉORIENTATION PLUS FRÉQUENTS

De nombreuses entrées en formation interviennent dans le cadre d'une réorientation :

- **36% des apprenties proviennent du lycée général ou professionnel, 8% de l'université.**
Ces parcours de réorientation sont significativement plus importants chez les jeunes femmes que chez leurs homologues masculins (19% en provenance du lycée, 2% dans l'enseignement supérieur). Ces réorientations interviennent, soit en raison d'un désintérêt vis-à-vis des enseignements suivis, soit suite à des difficultés scolaires. Dans d'autres cas, les apprenties sont en lycée professionnel, dans l'attente de pouvoir trouver une entreprise d'accueil pour entrer en apprentissage.
- **10% des apprenties étaient soit déscolarisées, soit en emploi ou en recherche d'emploi.**
Ces cas de professionnalisation tardive ou de reconversion sont aussi fréquents chez les femmes que chez les hommes apprentis, sauf pour ce qui concerne le métier de boucher : 31% des apprenties dans ce métier démarrent ainsi leur formation tardivement, après un passage par le monde du travail (cette part n'est que de 10% pour les hommes apprentis en boucherie).

SITUATION AVANT LE DÉMARRAGE DE LA FORMATION



Source : ENQUÊTES QUANTI 2019 & 2022 – Observatoire des métiers de l'alimentation / ISM

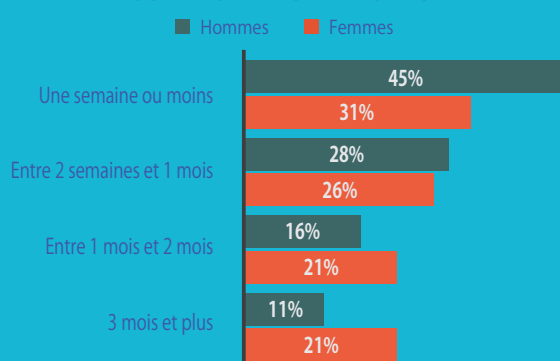
1/5^E DES APPRENTIES EN POURSUITE D'ÉTUDES

- Le taux de poursuite d'étude est équivalent à celui des hommes. Selon les apprenties interrogées, les poursuites d'études sont nécessaires pour la bonne maîtrise du métier. « *Le CAP permet de travailler, il ne permet pas de bien travailler* ».
- Ces poursuites d'études entraînent toutefois généralement un déménagement et des coûts supplémentaires (hébergement, transports).
- Des parcours difficiles à entreprendre sans le soutien financier des parents ou d'un conjoint.

LA RECHERCHE DES ENTREPRISES D'ACCUEIL : LE POINT NOIR DU PARCOURS D'ENTRÉE DANS L'APPRENTISSAGE

- Les apprenties ont plus de difficulté à trouver une entreprise d'accueil et un maître d'apprentissage : 25% des femmes ont dû solliciter plus de 10 entreprises, contre 13% des hommes. La durée de recherche est également plus longue. Ces difficultés accrues concernent particulièrement les métiers de boulanger et de pâtissier.
- Ces chiffres s'expliquent par le caractère encore nouveau de l'apprentissage au féminin dans les cœurs de métiers : pour les entreprises sollicitées par les apprenties, il s'agit souvent d'une première expérience (notamment en milieu rural).

DURÉE MOYENNE DE LA RECHERCHE



Source : ENQUÊTES QUANTI 2019 & 2022 – Observatoire des métiers de l'alimentation / ISM

LES APPRENTIES DE L'ALIMENTATION : PORTRAIT ET PARCOURS

BOUCHERIE | BOULANGERIE | CHARCUTERIE
CHOCOLATERIE-CONFISERIE | PÂTISSERIE | POISSONNERIE
AVRIL 2023

UNE EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE GLOBALEMENT BIEN VÊÇUE

Le taux de satisfaction des apprenties est un peu inférieur à celui des apprentis. 25% des apprenties ont connu une rupture de contrat (contre 20% des apprentis hommes).

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces motifs d'insatisfaction :

- Les apprenties sont moins souvent en position de choisir leur entreprise et leur maître d'apprentissage.
- Les griefs sont généralement liés à la nature du travail confié : les apprenties sont en attente d'une activité diversifiée, organisée, une ouverture à l'innovation, de la communication, une neutralité dans la gestion F/H des salariés.

Globalement, la bonne intégration des apprenties est souvent une question générationnelle, liée à l'âge du chef d'entreprise, son ouverture d'esprit au changement, son style de management mais aussi sa capacité à recadrer en cas de dérapage sexiste.

TAUX DE SATISFACTION DU TRAVAIL EN ENTREPRISE



TAUX DE SATISFACTION DE LA RELATION AVEC
LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



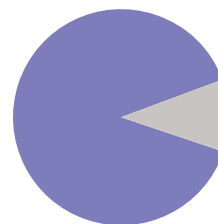
PART D'APPRENTIES AYANT EU AU
MOINS UNE RUPTURE DE CONTRAT 25%

ENTREPRISE D'ACCUEIL DES APPRENTIES

89% DES APPRENTIES SONT FORMÉES DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES

Cette part est de 86% pour les hommes. La grande distribution n'offre donc pas de meilleure alternative pour la formation des apprenties dans ces métiers.

Un commerce
indépendant ou une
entreprise artisanale
89%



Un magasin sous
enseigne (supérette,
supermarché ou
hypermarché)
11%

L'EXERCICE DU METIER À L'ÉPREUVE

Les entretiens menés confirment que les apprenties font, pour un même métier, le même travail en entreprise que les hommes : il n'y a donc pas d'incompatibilité liée au genre. La conciliation vie familiale / vie professionnelle est surtout posée en cas d'horaires décalés. Face à une problématique de garde d'enfant, les alternatives envisagées par les apprenties sont alors un passage dans la grande distribution ou dans l'enseignement.



Les atouts des métiers de l'alimentation

- Vivre de sa passion
- Faire plaisir aux clients
- Maîtriser un processus de fabrication de A à Z
- Exercer un métier créatif
- Des salaires supérieurs à beaucoup de métiers (après l'apprentissage)



Les contraintes

- Les horaires parfois décalés
- Des charges et une posture « debout » qui supposent une bonne condition physique pour les hommes comme pour les femmes
- Le stress des périodes de fêtes, le travail en week-end
- La nécessité souvent « d'en faire plus » pour prouver sa compétence.

Méthodologie

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation créé par les branches professionnelles de la boulangerie, de la pâtisserie, de la chocolaterie-confiserie, de la poissonnerie, de la boucherie et de la charcuterie de détail recueille et analyse les informations sur la situation de la formation dans ces métiers. L'apprentissage étant la principale voie d'accès à ces métiers, une enquête a été lancée au premier semestre 2022 auprès des apprentis en cours de formation. Relayée par les CFA, cette enquête a permis de collecter les réponses de 2570 apprentis, ce qui permet de dresser un portrait de cette population.

Les résultats ont été comparés à la première édition de l'enquête réalisée le 2e trimestre 2019, et ont fait l'objet d'une analyse en fonction du genre des apprentis, afin de faire ressortir les spécificités de genre. Ces travaux ont été complétés par dix-sept entretiens qualitatifs menés auprès d'apprenties, et par une analyse statistique de l'enquête SIFA/DEPP.

Cette étude est disponible sur le site de l'observatoire : <https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr>

Contact : Secrétariat technique Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des métiers de l'alimentation

Tél. : 01 44 90 88 44 / 06 07 96 75 66 observatoire@cgad.fr

Enquête réalisée par

